



NOTAIRE

détenteur des minutes de

Soc.civ. à forme de SPRL
TVA BE 0597.757.748 RPM Bruxelles

E-MAIL: [REDACTED]

Parkings réservés 6, [REDACTED]

Attestation

La soussignée, Maître [REDACTED] Notaire de résidence à [REDACTED] certifie, en application de l'article 15,2 du Règlement n° 1141/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes,

que le Congrès de l'association internationale sans but lucratif "Parti Populaire Européen / Europese Volkspartij / Europäische Volkspartei / European People's Party", en abrégé "PPE/EVP/EPP", ayant son siège social à 1000 Bruxelles (Belgique), rue du Commerce 10, immatriculée au registre des personnes morales (Bruxelles) sous le numéro 0881.780.973, a décidé de convertir l'association en un parti politique européen sous la condition suspensive de la décision de l'Autorité (telle que définie dans le Règlement numéro 1141/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes (« le Règlement »)) d'enregistrer l'Association comme un parti politique européen en application de l'article 9 du Règlement, et que les statuts sont conformes au droit belge.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2017

[REDACTED] notaire

TEL : [REDACTED]

FAX : [REDACTED]

ING [REDACTED]

FORTIS [REDACTED]

BELFIUS [REDACTED]

KBC [REDACTED]